



Département de Seine-et-Marne

Canton de Nangis
COMMUNE DE NANGIS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUILLET 2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2016/JUIL/087	OBJET : INSTALLATION D'UNE NOUVELLE CONSEILLERE MUNICIPALE : STEPHANIE SCHUT
<u>Date du conseil municipal</u> 04/07/2016	
<u>Date de la convocation</u> 27/06/2016	
<u>Date de l'affichage</u> 27/06/2016	

L'an deux mille seize, le quatre juillet à dix-neuf heures trente minutes, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Michel BILLOUT, maire, en suite des convocations adressées le 27 juin 2016.

Etaient présents :

Michel BILLOUT, Clotilde LAGOUTTE, Alain VELLER, Stéphanie CHARRET, Didier MOREAU, Marina DESCOTES-GALLI, André PALANCADE, Anne-Marie OLAS, Claude GODART, Sylvie GALLOCHER, Roger CIPRÈS, Samira BOUJIDI, Simone JEROME, Charles MURAT, Virginie SALITRA, Karine JARRY, Michel VEUX, Pascal HUÉ, Sandrine NAGEL, Medhi BENSALAM, Jean-Pierre GABARROU, Monique DEVILAINE, Catherine HEUZÉ-DEVIES, Serge SAUSSIER, Rachida MOUALI, Stéphanie SCHUT

Etaient absents représentés :

- Jacob NALOUHOUNA excusé représenté par Clotilde LAGOUTTE
- Karine JARRY excusée représentée par Michel BILLOUT
- Danielle BOUDET excusée représentée par Anne-Marie OLAS
- Pascal D'HOKER excusé représenté par Jean-Pierre GABARROU

Monsieur Alain VELLER est nommé secrétaire de séance conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20160705-2016-JUIL-087-DE
Date de télétransmission : 08/07/2016
Date de réception préfecture : 08/07/2016

Le conseil municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 2121-4,

VU le Code Électoral et notamment l'article L. 270,

VU le procès-verbal de l'élection du maire et des adjoints en date du 4 avril 2014,

VU le tableau du conseil municipal en date du 4 avril 2014 déterminant le rang des membres du conseil municipal,

CONSIDERANT le courrier en date du 13 juin 2016 par lequel Monsieur Pierre GUILLOU informe Monsieur le maire de sa démission de son mandat de conseiller municipal,

CONSIDERANT que, par un courrier en date du 14 juin 2016, Monsieur Sylvain MOREAU, neuvième colistier de la liste « Nangis Oxygène » enregistrée en sous-préfecture, a indiqué son refus à siéger au sein du conseil municipal et a présenté à son tour sa démission,

CONSIDERANT que Madame Stéphanie SCHUT est située en 10^{ème} position de la liste « Nangis Oxygène » enregistrée en sous-préfecture,

ARTICLE Unique :

PREND acte de l'installation de Madame Stéphanie SCHUT au sein du conseil municipal.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus
ont signé au registre les membres présents

Nangis, le 5 juillet 2016

Le maire,

Michel BILLOUT



Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20160705-2016-JUIL-087-DE
Date de télétransmission : 08/07/2016
Date de réception préfecture : 08/07/2016